



Réunion du Comité Syndical

du mercredi 20 septembre 2006

CS - 1.07

**1^{eres} rencontres régionales des déchets
Attribution d'une subvention à
l'ASCOMADE**

RAPPORT
Présenté par M. Emile GEHANT
Président

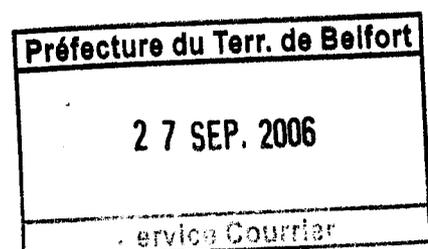
A l'automne 2004, le SERTRID a engagé une étude de faisabilité sur la réalisation d'un centre de tri multi matériaux. Il figure dans le Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés (approuvé par arrêté préfectoral N 1992 du 5 juillet 2002).

Les premières conclusions de l'étude nous démontrent la nécessité de lancer une démarche partenariale avec d'autres syndicats de gestion et de traitement afin de trouver un gisement de déchets complémentaires (soit 7000 tonnes) pour un total de 15 000 tonnes.

Ce niveau de gisement est nécessaire pour respecter l'engagement du SERTRID, pour que le coût de traitement des déchets ménagers recyclables soit inférieur à celui de l'incinération.

Les premières rencontres régionales des déchets qui auront lieu le 27 octobre 2006 (ci-joint programme et financement) permettront d'établir un dialogue entre les différents acteurs du traitement des déchets en Franche Comté, de dresser un bilan de l'organisation territoriale actuelle (juridique, administrative et technique) et de proposer des pistes d'amélioration notamment en terme de coopération interdépartementale et intersyndicales.

L'ASCOMADE organisatrice de ces premières rencontres régionales sollicite auprès du SERTRID une participation financière de 2 038 €.

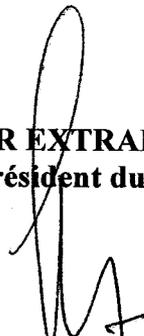


A l'UNANIMITE, le Comité Syndical :

- PARTICIPE aux 1^{ères} rencontres régionales des déchets
- ATTRIBUE une subvention de 2038 € à l'ASCOMADE

Ainsi délibérée au siège administratif du SERTRID, ladite délibération ayant été
affichée par extrait le : 27 SEP. 2006 conformément au C.G.C.T.
Dépôt en Préfecture le : 27 SEP. 2006

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président du SERTRID


Emile GEHANT

